

ACCES DURABLE A L'EAU POTABLE



Agence Micro Projets



Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ne se limite pas à la construction ou à la rénovation ponctuelle d'équipements. Il s'agit de réfléchir à la mise en place d'un service performant et durable. Malgré une conception et un montage de projet impliquant l'ensemble des parties prenantes, il est encore fréquent que le service mis en place ne fonctionne pas de manière optimale voire ne soit pas pérenne dans le temps. Quelles solutions pour quelles difficultés ?

L'Agence des Micro Projets et le programme Solidarité Eau (pS-Eau), ont réuni sept associations françaises porteuses de microprojets pour apporter leurs témoignages autour de cette question. Cette fiche restitue ces retours d'expériences pour une meilleure efficacité des interventions.

LES PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCES

CONNAITRE ET SE CONFORMER AUX CONTEXTES SECTORIELS

Pour un développement global, il est indispensable de se conformer à la politique sectorielle nationale et aux stratégies locales notamment celles des autorités locales (contexte de décentralisation et de transferts de compétences de l'Etat aux collectivités). Pour une standardisation et une égalité des services, un cadre législatif et réglementaire est défini à l'échelle nationale et internationale.

- > Respecter les réglementations en vigueur.
- > Appuyer la mise en œuvre (voire la définition) des plans prioritaires.

LA DISPONIBILITE EN EAU POTABLE

La quantité de la ressource en eau, sa qualité et son accessibilité (profondeur d'accès, débit) sont des éléments à identifier en amont. La connaissance de ces facteurs est primordiale pour définir et mettre en œuvre une stratégie d'intervention adaptée.

- > Procéder à des essais de débits et analyser la qualité de l'eau avant la phase de mise en œuvre.

L'ANALYSE DU BESOIN REEL ET SON EVOLUTION DANS LE TEMPS

La nécessité de l'accès direct à l'eau est une évidence, l'analyse de la demande concernant ses divers usages (boisson, toilette, irrigation, etc.) est cependant souvent négligée. Le diagnostic et la définition d'une réponse adaptée reste complexe. Il est indispensable de penser à plusieurs paramètres tels que :

- > Prendre le temps nécessaire pour cerner l'ensemble des problématiques autour de l'accès à l'eau en se référant aux habitudes socio-culturelles.
- > Opter pour un accès à l'eau individuel et/ou collectif, selon les situations.
- > Privilégier un accès direct à de l'eau potable (sans procédé de filtration) pour l'installation d'un réseau d'adduction individuel.
- > Se rapprocher de structures intervenant dans le même domaine pour un partage des connaissances.

L'UTILISATION DU SERVICE

Le constat récurrent est le suivant : l'eau potable n'est pas utilisée systématiquement par les usagers, sa consommation pouvant répondre à une stratégie au sein du ménage (consommée uniquement pendant la période de tarissement des points d'eau naturels, réservée aux enfants, etc.). La sensibilisation des usagers à un changement de leurs habitudes doit être associée à tout équipement pour assurer la viabilité du service.

- > Spécifier des actions de sensibilisation par groupe cible.
- > Adapter dans le temps les messages de sensibilisation selon l'évolution des mentalités.

FICHE RÉALISÉE PAR

L'Agence des Micro Projets
Mélanie Lunel

En partenariat avec
pS-Eau
Guillaume Aubourg

SUITE AU TÉMOIGNAGE DE

Action Solidarité Pays Oubliés
Mongolie

BlueEnergy France
Bolivie

Kynarou
Inde

L'échelle Dogon
Mali

Les amis de Kaithé
Kenya

Savoir donner
Niger

Tsimoka
Madagascar

LE SUIVI DU CHANTIER

La sélection d'une entreprise reconnue et compétente ainsi que le suivi du chantier sont une nécessité pour garantir un ouvrage de qualité. Cela nécessite des ressources humaines disponibles et expérimentées en génie civil, et des moyens financiers dédiés. Des retards de chantier sont couramment évoqués. En complément d'un manque de suivi, d'autres facteurs peuvent être notés : l'accessibilité au site, le calendrier climatique (éviter la saison des pluies), la disponibilité des engins mais aussi des capacités de trésorerie de l'association française.

- > Dégager des moyens humains et financiers nécessaires à un suivi de chantier de qualité.
- > Bien définir le rôle et l'implication des parties prenantes (dont les services de l'état) dans le suivi du chantier.
- > Adapter le calendrier de mise en oeuvre du projet en fonction de celui des bénéficiaires.
- > Dimensionner le projet à hauteur des capacités des partenaires (ce dernier point étant global, non limité au seul suivi de chantier).

LES MESURES D'HYGIENE

De l'eau potable en sortie de point d'eau peut s'avérer impropre à la consommation suite à un mauvais stockage ou à une pollution subie pendant le transport. Le transport et le stockage de l'eau doivent répondre à des normes d'hygiène strictes pour garantir la potabilité de l'eau. La sensibilisation des usagers au stockage de l'eau et à l'adoption de comportement hygiénique (lavage des mains) sont indissociables de la mise en place d'une infrastructure d'accès à l'eau. De même, le lieu de forage peut être souillé par les activités humaines. Son emplacement et les mesures d'hygiène et de protection autour de ce point d'eau accompagneront la phase de construction.

- > Recourir à une expertise locale en matière de sensibilisation à l'hygiène pour encourager l'adoption de comportements adaptés.

LA GESTION DU SERVICE ET SA PERENNISATION

L'accès à l'eau potable peut être collectif ou individuel. Dans les deux cas, la mise en place et/ou le renforcement des instances de gestion et/ou d'exploitation de maintenance assure une viabilité organisationnelle du service.

La capacité à réparer ou remplacer les pièces usagées sont des conditions sine qua non à la viabilité de fonctionnement de l'infrastructure.

Lors de la conception du projet, la bonne adéquation entre le coût du service (dont son entretien) et la capacité des usagers à payer et à accepter le « prix de l'eau » permettent de retenir une solution technique adaptée et pérenne.

- > Adapter la réponse au besoin en fonction des capacités financières des usagers.
- > Respecter les modes de gestion préconisés par l'Etat.
- > Viser l'autonomie des usagers en les rendant responsables du bon fonctionnement des équipements.
- > Préférer une première infrastructure de taille plus modeste qui pourra être renforcée dans le temps selon l'évolution des consommations et l'appropriation du service par les usagers.
- > S'assurer de la présence à proximité de professionnels qualifiés et utiliser les équipements (achetés dans le pays) dont la maintenance peut être assurée localement (pièces de rechange).

ZOOM SUR LE PILOTAGE DU PROJET

- > Développer un projet en plusieurs phases facilite une mobilisation financière plus rapide (par phase) et permet de construire des relations partenariales solides.
- > Anticiper la durée de la phase de recherche de fonds (jusqu'à un an).
- > Réserver des fonds propres aux activités de fin de projet.
- > Préférer rééquilibrer le projet avant son lancement si l'ensemble des fonds n'est pas acquis.
- > Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation comme outil de contrôle, de réajustement et d'apprentissage permanent.
- > Développer des relations partenariales de confiance, entre autres avec les services de l'Etat.

A RETENIR

- > **Faire correspondre la solution technique aux besoins et aux capacités des populations à s'organiser et prendre en charge le coût d'exploitation et de maintenance des équipements.**
- > **Accompagner systématiquement la réalisation d'infrastructures d'une sensibilisation en amont et en aval sur le concept de l'eau potable et sur la bonne utilisation/entretien des équipements.**
- > **Prévoir une temporalité de projet réaliste dans le calendrier.**
- > **Rester à l'écoute des partenaires locaux et bénéficiaires tout au long du projet et de l'évolution de leurs besoins dans le temps.**
- > **Respecter le rôle et les missions des services de l'Etat et des collectivités locales.**

POUR EN SAVOIR PLUS

Sites références et contacts associatifs :

> Cartographie des microprojets et bibliothèque en ligne : www.agencemicroprojets.org - onglet Observatoire.

> Atlas des projets et liste des partenaires potentiels dans le domaine de l'Eau : www.pseau.org/outils/actions.

> Développer les services d'eau potable : 18 questions pour agir. p5-Eau, 2014

www.pseau.org/fr/methodologie

> Fiches techniques sur des solutions simples en matière

d'accès à l'eau potable :

www.wikiwater.fr

Centre ressource national des petites et moyennes associations françaises de solidarité internationale, l'Agence des Micro Projets est un programme de la Guilde (association reconnue d'Utilité Publique) soutenu par l'Agence Française de Développement. contact@agencemicroprojets.org - 01 45 49 03 65

© La Guilde
Réalisation : décembre 2013
Conception graphique : Le Cercle
Iconographie : © p5-Eau

